

DBV Technologies annonce la nomination de Michele F. Robertson au poste de Directrice Juridique Groupe

DBV Technologies (Euronext : DBV - ISIN : FR0010417345 - Nasdaq Stock Market : DBVT), une société biopharmaceutique en phase clinique, a annoncé aujourd'hui la nomination de Michele F. Robertson au poste de Directrice Juridique Groupe, à compter d'aujourd'hui. En sa qualité d'avocate expérimentée, Michele, en tant que Directrice Juridique Groupe, rapportera directement à Daniel Tassé, Directeur Général, et sera membre du Comité exécutif.

« Michele nous apporte son expérience approfondie, démontrée dans de nombreux domaines juridiques et commerciaux dans le secteur biopharmaceutique. Son expérience sera essentielle pour notre développement scientifique, nos efforts réglementaires, notre gouvernance d'entreprise et notre future commercialisation potentielle », a déclaré Daniel Tassé, Directeur Général de DBV Technologies. « Elle s'efforcera de nous aider à gérer la complexité de nos interactions avec la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis et à faire progresser nos objectifs stratégiques. »

Michele sera responsable des affaires juridiques, de la conformité et de la propriété intellectuelle. Elle conseillera l'équipe de direction sur les aspects juridiques et réglementaires afin de soutenir la poursuite des principaux objectifs de DBV Technologies. Michele a plus de 15 années d'expérience dans le domaine du juridique et dans le développement stratégique des entreprises dans les secteurs des sciences de la vie et de l'industrie pharmaceutique. Elle a récemment fait partie de l'équipe de direction de Mallinckrodt Pharmaceuticals, où elle a occupé les fonctions de Directrice Juridique des opérations commerciale et de la conformité.

« C'est un moment important pour DBV. La Société a obtenu des éclaircissements de la part de la FDA quant à la voie réglementaire à suivre et peut maintenant travailler à faire avancer l'objectif de DBV d'apporter potentiellement Viaskin™ Peanut à la population de patients ayant besoin de cet important traitement », a déclaré Michele. « Je suis très enthousiaste à l'idée de rejoindre cette équipe de direction dévouée et j'ai hâte de me lancer dans cette nouvelle phase critique pour la société. »

[À propos de DBV Technologies](#)



DBV Technologies développe Viaskin™, une plateforme technologique exclusive expérimentale avec de vastes champs d'applications potentielles en immunothérapie. Viaskin™ utilise l'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT™, qui est la méthode développée par DBV pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire à travers une peau intacte. Avec cette nouvelle catégorie de produits candidats non invasifs, la Société s'attache à transformer en toute sécurité la prise en charge des patients souffrant d'allergies alimentaires. Les programmes de DBV relatifs aux allergies alimentaires comprennent notamment des essais cliniques en cours sur Viaskin™ Peanut. DBV Technologies a un siège social mondial à Montrouge (France), des bureaux à Bagneux (France), et des structures opérationnelles en Amérique du Nord à Summit, dans le New Jersey, et à New York, dans l'État de New York. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, Code ISIN : FR0010417345), tandis que les ADS de la Société (chacune représentant la moitié d'une action ordinaire) sont négociées sur le Nasdaq Global Select Market (mnémonique : DBVT).

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations et des estimations prospectives, y compris des déclarations concernant les interactions réglementaires prévues et les plans de remédiation de la société pour Viaskin™ Peanut. Ces déclarations et estimations prospectives ne constituent ni des promesses ni des garanties, et comportent des risques et des aléas substantiels. À ce stade, la commercialisation des produits de la société n'est autorisée dans aucun pays. Parmi les facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux décrits ou projetés dans ce document, peuvent être citées, les incertitudes liées de manière générale aux activités de recherche et de développement ; aux essais cliniques et aux examens et approbations réglementaires correspondants, notamment l'impact de la pandémie de COVID-19. En outre, le calendrier de toute action par une agence réglementaire ne peut être garanti. Une liste détaillée et une description de ces risques, aléas et autres risques figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés financiers au titre de ses obligations réglementaires, dans les documents et rapports de la société déposés auprès de l'Autorité de réglementation et de contrôle des marchés financiers (Securities and Exchange Commission) aux États-Unis, et dans le rapport annuel de la société sur le formulaire 20-F relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2019, ainsi que les enregistrements et rapports qui seront effectués par la société. Les investisseurs existants et potentiels sont avertis qu'ils ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations et estimations prospectives,



qui ne valent qu'à la date des présentes. Sauf lorsque cela est requis par la loi en vigueur, DBV Technologies ne prend aucun engagement quant à la mise à jour ou à la révision des informations contenues dans ce communiqué de presse.

Contact Relations investisseurs

Anne Pollak

+1 (857) 529-2363

anne.pollak@dbv-technologies.com

Contact Média de DBV

Angela Marcucci

+1 (646) 842-2393

angela.marcucci@dbv-technologies.com